



Fin de contrat ou alors rupture de contrat ?????

Par **loic015**, le **21/05/2008** à **18:40**

bonjour

ai travaillé en CDD pendant 6 mois sur Lambesc (13) en tant que électricien monteur du 12/11/2007 au 12/05/2008 .

a la fin de mon contrat , dernier jour et même après midi ai été demandé chez le patron pour discuter de la suite , il me propose un autre CDD de 6 mois (limite a contre cœur que je refuse car cela ne me permettait pas de continuer a vivre là bas . ceci a eut lieu de mercredi 07 mai 2008 . je viens de recevoir comme convenu mon solde de tout compte , comprenant tout sauf l'indemnité de fin de contrat qui est sensé être versée il me semble .

pouvez vous me dire si j'ai raison ou tort et que dois je faire

merci d'avance

loïc joyeux